

COMMUNE DE GIRONDE SUR DROPT

REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le six septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de GIRONDE SUR DROPT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe MOUTIER, Maire.

Présents : M. MOUTIER Philippe, Mme CHIAPPA Graziella, M. DUSSEAUX Nicolas, M BERTHE Cédric, Mme RIGAUD Marie-Pierre, Mme MONCHANY Sophie, Mme BRUNATO-BIRAC Brigitte, Mme DUPUY-CHAUVIN Madeleine M. GRANET Cyril, Mme Coline DELAYE, M. MAZIERE Laurent, Mme LAROUI KERSUZAN Catherine, Mme ROSOLEN Catherine

Absent excusé : MM. COMBE Antoine, LOUBIERE Briec

Date de la convocation : 31 août 2021

Mme Coline DELAYE a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire, constate que le quorum est atteint, la séance est ouverte et l'ordre du jour est abordé :

- Validation du procès-verbal de la séance précédente.
- ***Droits de préemption***

Monsieur le Maire fait part au conseil des demandes émanant de Me Isabelle DELPON, notaire à LANGON, Me Stéphane HADDAD, notaire à PODENSAC, Me Delphine DETRIEUX, notaire à LA REOLE, Me Dominique CINTAS, notaire à LA REOLE, concernant des biens se situant dans la zone de droit de préemption urbain :

- Immeuble cadastré section AP 18 et 28, situé 13, avenue du Général De Gaulle
- Immeuble cadastré section AW 37 et 38, situé « champ de Minet »
- Immeuble cadastré section AM 7, situé 109, avenue du Général De Gaulle
- Immeuble cadastré section AV 147, 38 Lot ruisseau fontaine

Il est donc nécessaire de se prononcer sur cette demande ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les biens indiqués ci-dessus.

- ***Vente Matériels service technique***

M Berthe Cédric prend la parole et indique qu'une liste de matériels inutilisés par les services techniques a été faite dans le but d'être vendus au profit de la mairie :

Gros matériels :

- Epareuse :
- Tracteur R 56 + broyeur Testa
- Tracteur R 681.45
- Tondeuse hélicoïdale

- Camion Ivéco

Petits matériels :

- Aérateur de pelouse :	50 €
- Débroussailleuse Kawasaki	100 €
- Débroussailleuse Hitachi	100 €
- Elagueuse Echo	100 €
- Souffleur à dos Echo	150 €
- Tondeuse tractée	350 €
- Tondeuse auto-tractée	500 €

Nous devons débattre sur la manière dont ces différents appareils seront vendus.

3 solutions sont proposées :

- Vendre en interne aux agents municipaux.
- Vendre aux enchères sur le site internet Agora (enchères spécialisées pour le service public)
- Vendre aux extérieurs, pros et particuliers.

Il est proposé par M. le Maire de procéder par étape, en commençant d'abord en interne, aux agents municipaux, puis aux membres du conseil municipal, puis aux extérieurs pros et particuliers.

M Dusseaux Nicolas, propose de passer directement aux extérieurs.

Mme Rigaud Marie Pierre, évoque la possibilité de faire des enchères internes avec prix de réserve « à l'enveloppe »,

Il est proposé au vote la solution suivante :

Donner la priorité aux agents municipaux pour le petit matériel avec enchères internes, puis s'il reste du matériel le proposer aux extérieurs, le gros matériel sera proposé aux enchères directement.

Le conseil municipal procède au vote :

Contre : 1, Abstention : 0, Pour : 12

- Informations diverses

Rue Lassime : la rue sera en sens unique dans le sens sud-nord.

VC 4 route de Bouillerot : suite aux dégradations liées aux pluies suivies de sécheresse, et à la menace d'effondrement la VC 4 route de Bouillerot sera fermée à la circulation sauf riverains et interdite aux camions de plus de 3,5 tonnes.

- Questions diverses

Mme ROSOLEN Catherine, nous fait part de l'organisation des journées du patrimoine qui auront lieu du vendredi 17 au dimanche 19 septembre.

Vendredi 17 septembre des classes de l'école de Gironde sur Dropt feront une visite de l'église, avec une exposition de peinture.

Samedi 18 aura lieu un concert à l'église de Gironde sur Dropt avec une expo projetée sur sa voute, et dimanche une randonnée à l'écluse sera organisée.

M. MAZIERE Laurent, nous fait part de sa volonté d'installer deux terrains de padel, avec une possibilité de réduire les coûts de construction standards suite à ses recherches de différents fournisseurs. Ces terrains peuvent être installés sur un terrain de tennis déjà existant. L'association du tennis serait intéressée par le projet. M le Maire et le conseil municipal sont aussi intéressés et demandent à voir comment le financement serait possible.

M. BERTHE Cédric, nous indique qu'il a trouvé une société moins onéreuse que l'offre présentée au mois de juin, pour l'installation de caméras fixes et mobiles.

Le conseil municipal renouvelle son accord pour la réalisation de cet investissement au nouveau prix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15 et ont signé les membres présents.

